

C A N A D A

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE QUÉBEC

COUR SUPÉRIEURE

N° : 200-17-009506-080

SAVOIR-FAIRE LINUX INC.,
demanderesse;

c.

RÉGIE DES RENTES DU QUÉBEC,
défenderesse;

et

**FOURNITURES ET AMEUBLEMENT DU QUÉBEC, DIVISION
DU CENTRE DES SERVICES PARTAGÉS DU QUÉBEC**,

et

MICROSOFT LICENSING GENERAL PARTNERSHIP,

et

PROCUREUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC,
mis en cause;

INTERROGATOIRE APRÈS DÉFENSE DE LA PART DE LA DEMANDE

- Témoin : Bernard Bouret -

LE 18 DÉCEMBRE 2008

M^e MARC-AURÈLE RACICOT
pour la demanderesse

M^e LOUIS ROBILLARD
pour la défenderesse

M^e CLAUDE JEAN
pour la mise en cause Fournitures

M^e KARIM RENNO
pour la mise en cause Microsoft

M^e FRÉDÉRIC MAHEUX
pour le mis en cause PGQ

18 décembre 2008

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Page</u>
BERNARD BOURET - interrogé (M ^e Racicot)	3

LISTE DES ENGAGEMENTS

1- Documents qui ont été présentés au comité des ressources humaines et des technologies de l'information	8
2- Cadre de gestion des TI (technologies de l'information) qui inclut les principes directeurs	15
3- Reddition de comptes mensuelle entre le 1 ^{er} avril 2007 et le 1 ^{er} février 2008	18-20
4- Rapport sur le positionnement du logiciel libre au sein de la RRQ qui était en vigueur en décembre 2007 et janvier 2008	26
5- Rapport de Benoît Dubé, consultant externe de la firme CGI	32
6- Annexes qui supportent les chiffres fournis à RRQ-5	34
7- Documents auxquels on fait référence à R-11 en format numérique	43

LISTE DES OBJECTIONS

1- «Ça fait qu'on formule une objection : les résultats du projet, c'est pas... c'est...» (Document BB-1)	58-63
---	-------

LISTE DES PIÈCES

BB-1 Document préparé par Bernard Bouret pour présenter le bilan du projet de migration au FGII.	63
--	----

1 L'an deux mille huit, le dix-huitième jour de
2 décembre, a comparu :

3
4 **BERNARD BOURET, âgé de cinquante et un (51)**
5 **ans, gestionnaire à la Régie des rentes du**
6 **Québec, domicilié au 1820, rue de l'Îlet,**
7 **Québec, G2K 2H1;**

8
9 LEQUEL, après avoir affirmé solennellement dire
10 la vérité, dépose et dit :

11 **INTERROGÉ PAR M^e MARC-AURÈLE RACICOT,**
12 **pour la demande :**

13 Q Alors, monsieur Bouret, mon nom est Marc-Aurèle
14 Racicot, je suis le procureur de Savoir-Faire
15 Linux.

16 Vous êtes employé à la Régie des rentes du Québec?

17 R Oui.

18 Q Depuis combien d'années?

19 R Depuis huit ans et demi (8 ½).

20 Q Quel est le titre ou la position que vous occupez
21 présentement à la RRQ?

22 R Je suis le chef du service de la technologie.

23 Q Depuis combien d'années occupez-vous ce poste?

24 R Depuis quatre (4) ans.

25 Q Quels sont les autres postes que vous avez occupés

1 à la RRQ?

2 R J'ai été le chef du service de l'assistance aux
3 utilisateurs et auparavant, j'étais professionnel
4 du côté du service de la technologie.

5 Q Donc, quelles sont les responsabilités du poste que
6 vous occupez présentement...

7 R Présentement?

8 Q ... à la RRQ?

9 R O.K. Alors, mes responsabilités sont de fournir les
10 infrastructures technologiques pour l'ensemble de
11 la Régie des rentes du Québec, c'est-à-dire
12 supporter les besoins d'affaires, supporter les
13 utilisateurs. Donc, de fournir l'ensemble des
14 technologies pour supporter les besoins d'affaires
15 de la Régie.

16 Q Qui est votre superviseur immédiat?

17 R C'est monsieur Marc Landry qui est le directeur
18 général des systèmes d'information.

19 Q Je vous montre ici la pièce R-7. Est-ce que vous
20 connaissez ce document?

21 R Oui, je l'ai déjà vu.

22 Q Donc, quel était votre rôle concernant cet avis
23 d'intention?

24 R Je suis responsable de procéder aux acquisitions
25 des technologies et, dans ce contexte-là, c'est

1 dans mon unité administrative qu'on a identifié les
2 biens qu'on devait acquérir dans le cadre du projet
3 qui a été mentionné probablement dans le... dans
4 l'avis d'intention, donc le projet de... de mise à
5 niveau de la plate-forme des postes de travail.

6 Q Donc, pour en venir à l'avis d'intention ou à la
7 commande, là, de ces trois (3)...

8 R Ces trois (3) biens, oui.

9 Q ... l'identification de ces trois (3) logiciels-là,
10 c'est quoi le processus que vous suivez pour
11 arriver là?

12 R Ça, c'est un acte purement administratif dans le
13 cadre d'un projet. Ce qu'on a fait auparavant,
14 c'est de... c'est de préparer un projet, donc de
15 faire des études d'impact, passer de la situation
16 où on était auparavant à la situation maintenant où
17 nous sommes du côté de Vista.

18 Alors, on a préparé un projet, on a fait des
19 études... on a fait des études à l'interne, des
20 études d'impact, on a fait de la veille sur le
21 monde des technologies, autant dans le domaine des
22 logiciels commerciaux que dans le domaine des
23 logiciels libres.

24 On a consulté aussi des études qui ont été faites
25 dans d'autres organisations.

1 Je tiens compte aussi, dans le cadre de ces... de
2 ces études-là, du patrimoine technologique qu'on a,
3 des orientations que nous avons, je tiens compte
4 aussi de toute l'expertise que nous avons à
5 l'interne dans notre organisation pour en arriver
6 à déterminer quelle est la solution qui va nous
7 permettre d'assurer la continuité de nos services
8 sans - puis de ne pas... de ne pas perturber les
9 opérations du côté de la Régie.

10 Q Donc, d'un point de vue technologique ou technique,
11 qui prend la décision que c'est ces trois (3)
12 logiciels-là qui répondent à vos besoins et aucun
13 autre?

14 R Ben, moi, j'ai eu des recommandations de la part
15 des conseillers technologiques, donc des
16 architectes de système, des architectes
17 technologiques qui en sont arrivés à définir la
18 configuration de la nouvelle plate-forme qui
19 incluait ces trois (3) logiciels-là, et moi, j'ai
20 approuvé cette recommandation-là.

21 Q Quand vous dites ils ont travaillé pour la nouvelle
22 plate-forme, est-ce qu'ils ont déjà - lorsqu'ils
23 débutent leurs travaux, ils ont déjà la nouvelle
24 plate-forme devant eux? Je veux dire, est-ce qu'ils
25 ont déjà comme objectif la nouvelle plate-forme?

1 R Je comprends mal votre question.

2 Q Vous m'avez dit que c'est suite aux recommandations
3 des architectes qui ont analysé la nouvelle plate-
4 forme.

5 R Oui.

6 Q Mais il y a déjà une décision de prise que la
7 nouvelle plate-forme sera basée sur ces trois (3)
8 logiciels-là?

9 R Ben, la décision d'assurer l'évolution de la plate-
10 forme, c'est qu'a priori on fait des travaux, on
11 regarde le marché, on regarde ce qu'on a
12 actuellement comme technologie, on regarde
13 l'évolution de ce qui s'en vient, l'aspect de la
14 continuité qui fait en sorte qu'on fait un choix
15 d'évolution de la plate-forme technologique qui
16 dans ce contexte-là a été de... de poursuivre avec
17 la plate-forme Microsoft, compte tenu des éléments
18 que je vous ai mentionnés, des coûts, de la
19 pérennité et de la continuité des... de nos
20 services.

21 Q Lorsque ce choix est fait, est-ce qu'il y a un
22 document qui... un rapport qui est déposé, qui
23 dit : «Voici la direction dans laquelle on va»?

24 R Oui, puis ces... ces documents-là ont été préparés,
25 ont été présentés à mon supérieur, ont été

18 décembre 2008

1 présentés aussi au comité des ressources humaines
2 et des technologies de l'information qui est un
3 sous-comité du conseil d'administration.

4 Q Donc, ces documents, je vous demanderais de nous
5 les produire.

6 **Engagement numéro 1**, les documents préparés par -
7 est-ce que c'est votre direction qui prépare ça?

8 R C'est mon unité administrative, oui.

9 Q O.K.

10 **M^e LOUIS ROBILLARD,**

11 **pour la défense :**

12 Engagement numéro 1? Non, on est à engagement
13 numéro 1 pour lui, on en a déjà un, peut-être
14 mettre 2?

15 **M^e MARC-AURÈLE RACICOT,**

16 **pour la demande :**

17 Ah! engagement... ben, O.K.

18 **M^e KARIM RENNO,**

19 **pour la mise en cause Microsoft :**

20 Non, non, non, non! C'est 1 de...

21 **M^e LOUIS ROBILLARD,**

22 **pour la défense :**

23 Non?

24 **M^e MARC-AURÈLE RACICOT,**

25 **pour la demande :**

18 décembre 2008

Int. (M^e Racicot)

1 C'est pas... c'est 1 dans cette...

2 **M^e CLAUDE JEAN,**

3 **pour la mise en cause Fournitures :**

4 C'est le premier de ce...

5 **M^e MARC-AURÈLE RACICOT,**

6 **pour la demande :**

7 C'est parce que pour chaque, chaque...

8 **M^e LOUIS ROBILLARD,**

9 **pour la défense :**

10 Ah! 1, O.K., ça marche.

11 **M^e MARC-AURÈLE RACICOT,**

12 **pour la demande :**

13 Sinon, ça va...

14 **M^e KARIM RENNO,**

15 **pour la mise en cause Microsoft :**

16 On s'oppose vigoureusement, ici.

17 **M^e LOUIS ROBILLARD,**

18 **pour la défense :**

19 Oui, monsieur.

20 **M^e KARIM RENNO,**

21 **pour la mise en cause Microsoft :**

22 Faudrait noter au dossier, madame, qu'on a été

23 d'accord avec maître Racicot au moins une (1) fois

24 parce qu'il dit toujours qu'on s'oppose à tout ce

25 qu'il dit.

1 **M^e MARC-AURÈLE RACICOT,**

2 **pour la demande :**

3 O.K.

4 Q Donc, pour être plus précis, est-ce que vous savez
5 le nombre de documents qui ont été... est-ce que
6 c'est un seul rapport ou c'est...?

7 R Non, il y a une quantité de documents, je connais
8 pas le nombre, mais c'est peut-être une vingtaine
9 de documents qui sont... qui ont été produits, là.

10 Q Vingtaine de documents, O.K.

11 **M^e LOUIS ROBILLARD,**

12 **pour la défense :**

13 Ben, il y en a beaucoup, effectivement.

14 R Mais j'ai pas le chiffre exact, là, mais il y a
15 plusieurs documents qui ont été produits.

16 **M^e MARC-AURÈLE RACICOT,**

17 **pour la demande :**

18 Q C'est juste pour avoir une idée de ce que je vais
19 recevoir.

20 O.K. Donc, à quel moment la décision est faite et
21 qu'on va avec un seul fournisseur unique, ou est-ce
22 que c'est une décision comme ça qui est prise, ou
23 on identifie le logiciel, ou on identifie le
24 fournisseur? Ou comment, comment que ça fonctionne?

25 R Ben, dans le cas qui nous... qui nous intéresse, on

1 a déterminé, compte tenu - je vous répète un peu ce
2 que je vous ai dit tantôt - compte tenu de tous les
3 paramètres avec lesquels on doit composer, on a
4 décidé de poursuivre dans les mêmes orientations,
5 c'est-à-dire de continuer avec les mêmes plate-
6 formes technologiques. Et ça, cette décision-là
7 s'est pris... je vous dirais, probablement dans le
8 milieu de deux mille six (2006). C'est ce qui a
9 amené la suite des événements, de préparer des
10 projets, faire approuver des budgets, enclencher
11 les travaux pour les... pour les compléter.

12 Q Dans... - lorsque vous communiquez votre... votre
13 décision à monsieur Nadeau, vous avez des
14 relations...

15 R Oui.

16 Q ... vous communiquez avec monsieur Nadeau?

17 R Oui.

18 Q O.K. Lorsque vous communiquez votre décision à
19 monsieur Nadeau, vous lui fournissez les
20 explications de votre... de votre décision?

21 R Oui.

22 Q Donc, parmi ces documents-là que vous transmettez
23 à monsieur Nadeau, lui avez-vous transmis une
24 recherche sérieuse et documentée?

25 R Nous avons fait des recherches sérieuses et

1 documentées, oui.

2 Q Des recherches sérieuses et documentées que vous
3 avez remis à monsieur Nadeau?

4 R Pas nécessairement l'ensemble.

5 Q Bien, est-ce que je peux - bon, ben, engagement
6 numéro 2, nous remettre les recherches sérieuses et
7 documentées.

8 R Ce sont les mêmes que l'engagement numéro 2.

9 Q C'est le même...

10 R C'est les mêmes documents.

11 Q C'est le même - les mêmes documents?

12 R Tout à fait.

13 **M^e LOUIS ROBILLARD,**

14 **pour la défense :**

15 Ben, vous avez demandé... en gros, si on s'entend,
16 c'est tous les documents qui ont servi à arriver à
17 la décision ou la recommandation de mise à niveau,
18 de l'acquisition des trois (3) logiciels?

19 **M^e MARC-AURÈLE RACICOT,**

20 **pour la demande :**

21 C'est ça.

22 Q Donc, je comprends que ces documents-là englobent
23 toute recherche sérieuse et documentée?

24 R Oui.

25 Q Quand je parle de recherche sérieuse documentée,

1 qu'est-ce que vous comprenez par ce terme-là?

2 R Ce que je comprends, c'est de faire une recherche
3 sur le marché, d'être au courant des offres du
4 marché; c'est aussi de consulter dans d'autres
5 organisations qui sont au... je dirais dans le même
6 contexte technologique que nous, de voir ce que les
7 autres ont fait, de voir ce que le marché nous
8 offre, mais ça implique aussi de faire une
9 introspection sur notre patrimoine applicatif,
10 notre patrimoine technologique, nos compétences à
11 l'interne et de trouver la meilleure solution ou la
12 seule solution qui va permettre de répondre aux
13 besoins d'affaires de la Régie, aux besoins
14 technologiques tout en assurant la continuité des
15 opérations de la Régie.

16 Q Je vous présente ici le document RRQ-2.

17 Donc, c'est un compte rendu de la réunion du dix-
18 sept (17) janvier deux mille huit (2008).

19 R Oui.

20 Q Avez-vous déjà pris connaissance de ce document?

21 R Oui, je l'ai lu il y a peut-être un (1) an à peu
22 près, oui.

23 Q Donc, durant la réunion, vous êtes intervenu à
24 quelques reprises?

25 R À quelques reprises, oui.

1 Q À la page 3 du compte rendu, il est écrit que vous
2 avez dit :

3 **«Un de ces...»**

4 Ben, je vais vous laisser tourner la page 3.

5 R Oui.

6 Q Donc, il est écrit que vous avez dit :

7 **«Un de ces choix consiste à limiter la**
8 **diversité technologique dans un seul**
9 **écosystème.»**

10 R Oui.

11 Q Est-ce que c'est vos paroles?

12 R Oui.

13 Q Donc, lorsque vous... - sur quelles bases, est-ce
14 qu'il y a une étude, recherche, un guide ou une
15 politique pour vous fonder sur... sur ça? Ou
16 comment vous arrivez à cette conclusion-là?

17 R Parce que la direction des systèmes d'information,
18 la DGSI, direction générale des systèmes
19 d'information, la direction a des... a émis des
20 orientations, des... des politiques, des directives
21 qui visent à conserver, je vous dirais le bon
22 terme, c'est minimiser la diversité technologique,
23 mais aussi de faire en sorte que les technologies
24 qu'on implante, on les fasse au meilleur coût
25 possible.

1 Donc, l'ensemble des... des critères sont
2 identifiés, il y en a sept (7) ou huit (8) critères
3 avec lesquels on doit... on doit composer.

4 Q Donc, ça, c'était... c'est dans un document, ça?

5 R C'est un document qui existe, effectivement.

6 Q O.K. Donc, engagement numéro 2, fournir une copie
7 de...

8 **M^e LOUIS ROBILLARD,**

9 **pour la défense :**

10 Ça s'appelle comment, ça? Les lignes...

11 R Ah, c'est les politiques et directives - ben, c'est
12 le cadre de gestion des technologies de
13 l'information dans lequel on a des... des principes
14 directeurs.

15 Q Cadre de gestion des TI.

16 R Oui, c'est un document qui est disponible sur notre
17 Intranet, là.

18 Q O.K. C'est beau.

19 **M^e MARC-AURÈLE RACICOT,**

20 **pour la demande :**

21 Q On n'est pas rendu là.

22 R Non, vous avez sûrement pas accès à notre Intranet.

23 Q Un jour, peut-être.

24 Je vous réfère maintenant à la page 3, dernier item
25 du point 3.

1 R Oui.

2 Q Et à la page 4, sous le point 6 «Conclusion».

3 R Hum, hum.

4 Q Dans les deux (2) cas, est-ce que le résumé
5 présente bien votre position? Je vous demande juste
6 de prendre le temps, là, de regarder ça, là.

7 R Le mois prochain étant le mois de janvier deux
8 mille huit (2008), effectivement, le point à la
9 page 3 reflète tout à fait ma pensée.

10 Q Et à la conclusion?

11 R Ça reflète tout à fait ma pensée.

12 Q Donc, pour vous, quel était le but de l'avis
13 d'intention et de la rencontre du dix-sept (17)
14 janvier deux mille huit (2008)?

15 R L'avis d'intention est un moyen qui permet aux
16 acheteurs d'informer le marché, mais je suis pas
17 spécialiste du domaine de l'acquisition.

18 Q Et la rencontre du dix-sept (17) janvier deux mille
19 huit (2008), saviez-vous pourquoi que vous
20 rencontriez Savoir-Faire Linux?

21 R Ben, c'était de présenter notre point de vue,
22 d'écouter les arguments de la... de la compagnie.

23 Q Je vous montre une copie de RRQ-3, avez-vous déjà
24 vu ce document?

25 R Oui.

1 Q Savez-vous qui a préparé ce document?

2 R C'est moi.

3 Q Pouvez-vous me dire quand ce document a été rédigé?

4 R Ce document a été rédigé à la demande de maître
5 Robillard, je vous dirais... possiblement en avril
6 ou en mai deux mille huit (2008).

7 Q À la page 2 du document RRQ-3, il est indiqué - je
8 vais vous laisser tourner - il est indiqué que vous
9 êtes le promoteur du projet.

10 R Oui.

11 Q De quel projet s'agit-il?

12 R Il s'agit du projet de la mise à niveau de la
13 plate-forme des postes de travail.

14 Q Est-ce qu'à la RRQ il y a aussi un projet de
15 migration à Vista et Office 2007?

16 R Il y a un projet de mise à niveau de la plate-forme
17 des postes de travail qui implique l'implantation
18 de Vista et d'Office 2007.

19 Q Au cours du projet, avez-vous présenté des comptes
20 rendus?

21 R Il y a une reddition de comptes mensuelle qui est
22 faite, qui est disponible pour mon... mon
23 supérieur. Il y a des... la reddition de comptes
24 qui a été faite sur une base ad hoc au comité de
25 direction de la Régie et aussi au conseil

18 décembre 2008

Int. (M^e Racicot)

1 d'administration.

2 Q Et dans... dans ces comptes rendus, vous... c'est
3 quoi que vous écrivez dedans?

4 R C'est une reddition de comptes qui fait état des
5 budgets de départ, la portée du projet, les
6 investissements qui ont été faits, les résultats
7 rencontrés, puis les écarts qu'on peut rencontrer,
8 les points en suspens, des choses comme ça. C'est
9 vraiment de la... de la reddition de comptes de
10 gestion de projet.

11 Q Engagement numéro 3, je demanderais copie de ces
12 comptes rendus.

13 **M^e LOUIS ROBILLARD,**

14 **pour la défense :**

15 C'est quoi la pertinence? Les redditions de comptes
16 sur les budgets et tout ça, c'est pas... c'est pas
17 la question de...

18 **M^e MARC-AURÈLE RACICOT,**

19 **pour la demande :**

20 Ben, c'est tout le projet...

21 **M^e LOUIS ROBILLARD,**

22 **pour la défense :**

23 ... c'est pas... ç'a rien à voir avec les études,
24 c'est...

25

1 **M^e MARC-AURÉLE RACICOT,**

2 **pour la demande :**

3 C'est tout le projet qui a mené à l'avis
4 d'intention, puis on m'a dit que c'était... c'est
5 le projet qu'on m'a identifié comme étant... qui a
6 mené à... à l'émission de l'avis d'intention. Ça
7 fait que moi...

8 **M^e LOUIS ROBILLARD,**

9 **pour la défense :**

10 Q C'est tout disponible, ça?

11 R (Signe positif). C'est plusieurs documents, là.

12 Q Oui? C'est...

13 R Il y en a un (1) par mois, puis...

14 Q C'est un (1) par mois, puis tout ça, tu sais, déjà
15 là...

16 Monsieur Bouret, pouvez-vous nous dire qu'est-ce
17 qu'il y a dans ces documents-là? En fait, c'est la
18 réalisation de certains travaux, les... tout ça,
19 les...

20 R Ce qu'on présente là-dedans, c'est les...

21 Q C'est combien de pages chacun des...?

22 R C'est environ trois (3) ou quatre (4) pages.

23 Q Trois (3), quatre (4) pages?

24 R Par document.

25 Ce qu'on présente, c'est les budgets de départ

1 qu'on avait, la portée, ce qui a été réalisé dans
2 le mois, les activités qui sont en décalage
3 lorsqu'il y en a, c'est les points en suspens,
4 c'est les...

5 Q Ça commence quand, le projet? C'est parce que c'est
6 pour savoir de quand à quand.

7 R Le projet a commencé le premier (1^{er}) avril deux
8 mille sept (2007), donc depuis ce temps-là il y a
9 des... Il y a peut-être le mois de juillet qu'il y
10 en a pas eu, là, mais de façon générale à tous les
11 mois, il y a une reddition de comptes qui a été
12 faite.

13 Q C'est ça que vous voulez comme engagement numéro 3?

14 **M^e MARC-AURÈLE RACICOT,**

15 **pour la demande :**

16 Oui.

17 **M^e LOUIS ROBILLARD,**

18 **pour la défense :**

19 Reddition de comptes mensuelle?

20 **M^e MARC-AURÈLE RACICOT,**

21 **pour la demande :**

22 C'est ça.

23 **M^e KARIM RENNO,**

24 **pour la mise en cause Microsoft :**

25 À compter de quand jusqu'à quand?

1 **M^e LOUIS ROBILLARD,**

2 **pour la défense :**

3 Premier (1^{er}) avril deux mille sept (2007)...

4 **M^e MARC-AURÈLE RACICOT,**

5 **pour la demande :**

6 Le premier (1^{er}) avril...

7 **M^e LOUIS ROBILLARD,**

8 **pour la défense :**

9 ... jusqu'à...?

10 **M^e MARC-AURÈLE RACICOT,**

11 **pour la demande :**

12 Jusqu'à ce jour.

13 **M^e LOUIS ROBILLARD,**

14 **pour la défense :**

15 Jusqu'à ce jour?

16 **M^e MARC-AURÈLE RACICOT,**

17 **pour la demande :**

18 Ah, de toute façon...

19 **M^e LOUIS ROBILLARD,**

20 **pour la défense :**

21 Il a été attribué, on a fait l'attribution en
22 février...

23 **M^e MARC-AURÈLE RACICOT,**

24 **pour la demande :**

25 Non, c'est ça, non, exact...

18 décembre 2008

Int. (M^e Racicot)1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

M^e CLAUDE JEAN,

pour la mise en cause Fournitures :

C'est quoi la pertinence après l'avis?

M^e MARC-AURÈLE RACICOT,

pour la demande :

Non, excusez-moi...

M^e LOUIS ROBILLARD,

pour la défense :

C'est ça.

M^e MARC-AURÈLE RACICOT,

pour la demande :

... je corrige, là. À la date de l'attribution, là.

M^e LOUIS ROBILLARD,

pour la défense :

Premier (1^{er}) février.

M^e KARIM RENNO,

pour la mise en cause Microsoft :

Premier (1^{er}) février.

M^e MARC-AURÈLE RACICOT,

pour la demande :

Premier (1^{er}) février, premier (1^{er}) février deux mille huit (2008).

M^e KARIM RENNO,

pour la mise en cause Microsoft :

O.K.

18 décembre 2008

1 **M^e MARC-AURÈLE RACICOT,**

2 **pour la demande :**

3 On s'entend, là?

4 **M^e LOUIS ROBILLARD,**

5 **pour la défense :**

6 O.K. C'est beau.

7 **M^e MARC-AURÈLE RACICOT,**

8 **pour la demande :**

9 Q O.K. Vous avez devant vous le document RRQ-4, avez-
10 vous déjà vu ce document?

11 R Oui.

12 Q Savez-vous qui a préparé et à quelle date ce
13 document a été préparé?

14 R Il y a pas de date, mais je pense que c'est un
15 document qui a été produit aux alentours de deux
16 mille cinq (2005), là.

17 **M^e LOUIS ROBILLARD,**

18 **pour la défense :**

19 Q Il y a une date sur le dessus.

20 R Ah, excuse! Deux mille cinq (2005), oui, c'est ça.

21 **M^e MARC-AURÈLE RACICOT,**

22 **pour la demande :**

23 Q Ce document est une présentation Power Point, ça
24 semble être une présentation Power Point.

25 R Oui.

1 Q Savez-vous s'il existe un document plus complet
2 duquel la présentation a été préparée?

3 R Je ne connais pas cette information.

4 Q Donc, le seul document qu'on vous a remis, là, du
5 ministère, c'est... c'est ce...

6 R Oui.

7 Q ... la présentation Power Point?

8 R Oui.

9 Q À la page 17 du document, il est écrit sous RRQ :

10 **«Une réflexion plus approfondie sur**
11 **OpenOffice.org sera menée avant d'entamer le**
12 **processus de mise à niveau à Office 12, automne**
13 **deux mille cinq (2005).»**

14 Est-ce que vous savez de quelle réflexion il est
15 fait mention?

16 R Ce que je peux vous dire avec certitude, c'est que
17 dans une de mes équipes qui est responsable des
18 architectures technologiques, un de leur mandat,
19 c'est de faire... c'est de faire de la veille,
20 notamment, sur le monde du logiciel libre et je
21 vous dirais que cette information-là est
22 possiblement le fruit d'échanges entre les gens qui
23 travaillent chez moi et des gens qui travaillent au
24 MESS.

25 Q Est-ce que votre équipe qui travaille sur le

1 logiciel libre vous fait rapport?

2 R Oui.

3 Q Et c'est quoi la fréquence des rapports?

4 R Je vous dirais qu'on fait une mise à jour formelle
5 annuelle de la veille sur le monde du logiciel
6 libre et d'autres technologies, bien entendu.

7 Il y a des articles qui sont publiés sur une
8 base... des fois c'est deux (2) ou trois (3) par
9 semaine, des fois c'est un (1) par deux (2)
10 semaines, des fréquences vraiment variables, mais
11 il y a une veille constante qui est faite du
12 domaine des technologies de l'information.

13 Q Donc, vous avez, pour deux mille sept (2007), vous
14 avez reçu le rapport à quelle date pour la... ben,
15 vous dites c'est annuel, là, je sais pas si le
16 cycle, c'est... comment ça fonctionne, là?

17 R Ben, il y a eu une mise à jour, je vous dirai,
18 quand est-ce la date! Je sais qu'on a un document
19 qui a été produit sur le positionnement du monde du
20 libre dans notre organisation, de voir les éléments
21 qui seraient intéressants, ceux qui seraient moins
22 intéressants.

23 La date de ce rapport-là, je l'ai pas exactement,
24 mais c'est un document qui existe.

25 Q Il y en a juste un (1)?

1 R On en a fait une dernière mise à jour il y a pas
2 longtemps, là.

3 Q Quand vous dites «pas longtemps», c'est...

4 R C'est le mois dernier.

5 **M^e LOUIS ROBILLARD,**

6 **pour la défense :**

7 C'est non pertinent.

8 **M^e MARC-AURÈLE RACICOT,**

9 **pour la demande :**

10 Q Mais je vais vous demander comme **engagement**, on est
11 rendu à **4**, là, la mise à jour précédente de la
12 dernière.

13 R Parfait, j'ai très bien compris.

14 **M^e LOUIS ROBILLARD,**

15 **pour la défense :**

16 Précédent l'avis d'intention, mettons?

17 **M^e MARC-AURÈLE RACICOT,**

18 **pour la demande :**

19 Ben, ça devrait être à peu près ce temps-là,
20 j'imagine.

21 **M^e CLAUDE JEAN,**

22 **pour la mise en cause Fournitures :**

23 Parce qu'il y a eu deux (2) mises à jour, ce serait
24 peut-être plus pertinent d'avoir le document tel
25 qu'il existait le premier (1^{er}) février deux mille

1 huit (2008).

2 **M^e MARC-AURÉLE RACICOT,**

3 **pour la demande :**

4 Q Ben, je comprends c'est un (1) document par année?

5 R Oui, généralement une (1) fois par année, on fait
6 une mise à jour de ça.

7 Q Donc, le document qui était en vigueur, là, au
8 moment...

9 R Qui a servi à...

10 Q ... en décembre deux mille sept (2007) et janvier
11 deux mille huit (2008).

12 R C'est bien.

13 Q Donc, l'étude que vous avez, ça, ç'a été produit au
14 soutien de la défense, là, de la RRQ, ce que vous
15 avez entre les mains, la pièce RR-4?

16 R Oui.

17 Q Est-ce que ce document-là, vu que ç'a été préparé,
18 ça, en deux mille cinq (2005), là, ça date de deux
19 mille cinq (2005), donc avez-vous effectué une mise
20 à jour des recherches ou de la position qui était
21 énoncée dans...?

22 R Ben, comme je vous l'ai mentionné, nous, on s'est
23 servi de ce document-là comme étant un document
24 d'appoint, mais on fait nos propres recherches dans
25 le monde du logiciel libre. Et le document que je

1 dois déposer, c'est le volet positionnement Régie
2 des rentes versus le... le monde du logiciel libre.

3 Q Dans le document à la page 6...

4 R 6. Oui!

5 Q ... il est question de OpenOffice.org., 1.1.3.

6 **M^e LOUIS ROBILLARD,**

7 **pour la défense :**

8 Vous êtes à la page 6, vous dites?

9 **M^e MARC-AURÈLE RACICOT,**

10 **pour la demande :**

11 Page 6.

12 Q Savez-vous quelle version était disponible à la fin
13 de deux mille sept (2007)?

14 R De ces logiciels-là? De ces logiciels-là?

15 Q De Open Office, parce que là, on parle d'Open
16 Office. Le document deux mille cinq (2005) parle
17 d'Open Office 1.1.3.

18 R Point 3, oui.

19 Q Moi, je vous demande : est-ce que vous, vous
20 saviez, à la fin de deux mille sept (2007), quelle
21 était la version disponible? Est-ce que c'était
22 encore la même?

23 R Non, je le sais pas.

24 Q Vous savez pas?

25 R Je connais pas cette information.

18 décembre 2008

Int. (M^e Racicot)

1 Q Donc, en deux mille sept (2007), là, juste avant,
2 là, d'envoyer votre commande, là, à monsieur
3 Nadeau, là...

4 R Hum, hum.

5 Q ... pour que l'avis d'intention soit enclenché,
6 c'est quoi les vérifications que vous avez faites,
7 la mise à jour que vous avez faite pour être sûr
8 que votre information concernant les logiciels
9 libres était à jour?

10 R On a refait l'exercice de fond en comble de
11 regarder ce qu'il y avait de disponible du côté du
12 libre, on a fouillé dans le Web, on a... pas
13 contacté, mais on a vérifié sur des sites Internet,
14 on s'est assuré c'était quoi les licences qui
15 étaient disponibles, on a vérifié tout cet
16 environnement-là pour refaire notre... notre étude.

17 Q Puis ça, ce que vous me décrivez là, c'est dans un
18 rapport?

19 R C'est dans le document de positionnement du
20 logiciel libre que je dois déposer dans
21 l'engagement un tel.

22 Q O.K. C'est dans ce document-là?

23 R C'est toujours le même document que je parle.

24 Q Puis ce document-là, pouvez-vous le dater, c'est
25 quelle date à peu près?

1 R C'est un document qui a été, je vous dirais, fait
2 en deux mille six (2006).

3 Q Qui a été fait en deux mille six (2006)?

4 R Qui a servi en deux mille sept (2007).

5 Q Et est-ce que le document - avez-vous reçu des avis
6 le mettant à jour durant la période de deux mille
7 sept (2007)?

8 R Comme je vous mentionnais, c'est un... le
9 positionnement versus le libre et d'autres
10 technologies, on le fait sur une base régulière, on
11 fait de la veille de toutes ces technologies-là sur
12 une base régulière et on publie une (1) fois par
13 année une mise à jour importante de ces documents-
14 là.

15 Q Mais vous, pour vous tenir au courant de... de ce
16 qui sort mensuellement, est-ce que vous recevez des
17 rapports aussi mensuels de votre groupe logiciels
18 libres?

19 R Ben, je reçois des rapports de mon groupe, on a un
20 site de veille qui contient aujourd'hui, si je
21 lance un chiffre, au moins deux cent cinquante
22 (250) articles dans le domaine des technologies, ce
23 qu'on trouve intéressant, ce qui est intéressant
24 pour la Régie puis ce qui est pas intéressant pour
25 la Régie compte tenu de ses besoins d'affaires.

1 Q O.K. Merci, je vais reprendre ça.

2 Je vous présente RRQ-5.

3 R Oui.

4 Q Est-ce que vous avez déjà vu ce document?

5 R C'est la même chose?

6 Q Oui, c'est la même chose, là, c'est juste...

7 **M^e LOUIS ROBILLARD,**

8 **pour la défense :**

9 Q C'est la même chose, mais elle est pas en couleur.

10 **M^e MARC-AURÈLE RACICOT,**

11 **pour la demande :**

12 Q Elle est pas en couleur.

13 R Oui, j'ai déjà vu ce document-là, oui,
14 effectivement.

15 Q Donc, savez-vous qui a préparé le document?

16 R Qui, je vais vous répondre que c'est une oeuvre
17 collective, c'est un mandat que j'ai confié à trois
18 (3) technologues dans mon unité administrative.

19 Q Dans votre unité.

20 Savez-vous quand ce document a été préparé?

21 R Oui, il a été préparé, c'est un mandat que j'ai
22 donné au mois d'avril, au mois de mai, qu'on a
23 complété durant l'été, peut-être au début de
24 l'automne.

25 Q Au mois d'avril de quelle année?

18 décembre 2008

Int. (M^e Racicot)

1 R Deux mille huit (2008).

2 Q O.K. Et est-ce que - qui vous a donné le... demandé
3 de produire ce document?

4 R C'est maître Robillard.

5 Q Et pour arriver aux chiffres présentés dans le
6 tableau, qui avez-vous consulté?

7 R Le travail a été fait par une équipe très
8 compétente de technologues qui est à mon service et
9 nous avons embauché une personne d'une firme de
10 consultants qui a des compétences dans le domaine
11 du logiciel libre, qui nous a permis de valider nos
12 hypothèses et de valider les informations qui sont
13 dans ce document.

14 Q Et cette personne d'une firme de consultants vous
15 a remis un rapport?

16 R Oui.

17 Q Je vous demanderais de nous produire comme
18 **engagement numéro 5...**

19 **M^e LOUIS ROBILLARD,**

20 **pour la défense :**

21 5.

22 **M^e MARC-AURÈLE RACICOT,**

23 **pour la demande :**

24 ... le rapport du consultant externe.

25

1 **M^e LOUIS ROBILLARD,**

2 **pour la défense :**

3 Q Est-ce que vous pouvez donner son nom à
4 monsieur...?

5 R C'est monsieur Benoît Dubé.

6 Q De la firme...?

7 R CGI.

8 **M^e MARC-AURÈLE RACICOT,**

9 **pour la demande :**

10 Q Si je comprends, toujours, toujours avec le...

11 R Oui.

12 Q ... document 5, donc les chiffres du côté libre,
13 là, du côté droit, c'est les chiffres qui ont été
14 fournis par le consultant?

15 R Non, c'est des chiffres qui ont été préparés par
16 les gens de mon équipe et qui ont été validés par
17 le consultant.

18 Q O.K. Mais, donc, votre équipe, pour arriver à ces
19 chiffres-là, savez-vous c'est quoi la démarche
20 qu'ils ont faite?

21 R Ils ont fait une étude d'impact très sérieuse,
22 très... très poussée de notre plate-forme
23 technologique et ils ont comparé les coûts, les
24 efforts requis pour implanter une nouvelle plate-
25 forme technologique en tenant compte de notre

1 patrimoine actuel, de nos connaissances actuelles,
2 des ressources humaines qu'on a en place, de
3 l'expertise qu'on a en place, et c'est ce qui a
4 permis d'arriver à identifier ces... ces données-
5 là.

6 Q Est-ce qu'eux vous ont produit un rapport, de leur
7 côté?

8 R Ben, le rapport est... ça, c'est une partie du
9 rapport...

10 Q Oui, les chiffres...

11 R Les chiffres.

12 Q ... le tableau final...

13 R Il y a des annexes par rapport à ce document-là qui
14 sont - qui viennent supporter les chiffres qui sont
15 là-dedans.

16 Q Bon, ben, je vais vous demander, comme **engagement**
17 **numéro 6** de nous fournir les annexes qui viennent
18 supporter ces chiffres.

19 **M^e LOUIS ROBILLARD,**

20 **pour la défense :**

21 Les annexes, dans le fond, à RRQ-5?

22 R Oui.

23 **M^e MARC-AURÈLE RACICOT,**

24 **pour la demande :**

25 RRQ-5, oui.

18 décembre 2008

1 **M^e LOUIS ROBILLARD,**

2 **pour la défense :**

3 Le comparatif.

4 **M^e MARC-AURÈLE RACICOT,**

5 **pour la demande :**

6 Q Je vais vous présenter ce document, RRQ-6, qui est
7 le plan stratégique.

8 R Hum, hum.

9 Q Donc, lorsque vous... - est-ce que vous vous fiez
10 à ce document? Est-ce que vous les... ça vous
11 guide, ça, dans vos fonctions quand vous regardez
12 les besoins technologiques?

13 R Oui, le plan stratégique est un guide qui nous...
14 qui nous guide dans nos... dans les choix des
15 projets qu'on met de l'avant, dans les choix des
16 projets qu'on va réaliser dans les prochaines...
17 dans les prochaines années.

18 Q Et puis là, dans le plan stratégique, pouvez-vous
19 m'indiquer c'est où que vous - c'est quoi qui vous
20 guide, là, quels passages qui vous guident dans vos
21 besoins?

22 R Ben, il y en a un qui me touche particulièrement,
23 là, puis c'est... - attendez un petit peu, je vais
24 le trouver - il y en a un qui porte... qui met
25 l'emphase sur les technologies, comme de quoi que

1 les technologies c'est un levier important,
2 notamment à la page 13, là.

3 Q Vous me pointez la page 13?

4 R Ben, les technologies de l'information et
5 communication des services en ligne...

6 Q O.K.

7 R ... c'est une orientation que nous avons.

8 Q O.K. Est-ce qu'il y a d'autres passages que vous
9 utilisez pour guider votre... au besoin?

10 R Par exemple, je vous dirais que je le connais pas
11 par coeur, je le lis pas tous les jours, là, mais
12 si je fais le tour, je vais trouver d'autres
13 passages qui... qui viennent supporter les actions
14 qu'on... qu'on fait.

15 Q Mais à première...

16 **M^e LOUIS ROBILLARD,**

17 **pour la défense :**

18 Ça, c'est...?

19 **M^e MARC-AURÈLE RACICOT,**

20 **pour la demande :**

21 Q ... à première vue, c'est... - c'est la page 13, à
22 première vue.

23 R Oui, mais, je veux dire - mais je vais faire le
24 tour au complet.

25 Q O.K. Allez-y.

1 R Il y a l'orientation 3 à la page 23 qui vient
2 préciser :

3 **«Réviser nos façons de réaliser nos services et**
4 **nos activités de soutien. La Régie mise**
5 **beaucoup sur les technologies de l'information**
6 **pour automatiser de plus en plus ses processus**
7 **et transformer la façon qu'elle livre ses**
8 **services et les technologies sont considérées**
9 **comme étant le levier le plus important compte**
10 **tenu de la diminution de la... de la force**
11 **humaine, là, dans les prochaines années.»**

12 Q Là, vous lisez la page...?

13 R 23.

14 Q Page 23, vous êtes ici?

15 R Oui.

16 Q O.K., le paragraphe qu'il y a en dessous de «axe
17 d'intervention 5», O.K.

18 R Oui. Je pourrais poursuivre avec l'axe
19 d'intervention 6 à la page 24, on parle de :

20 **«Accroître l'utilisation des modes de**
21 **prestation de service les plus efficaces...»**

22 Q On va juste référer à la page 24, axe
23 d'intervention 6.

24 R Où on parle d'utiliser les services les plus
25 efficaces, donc les canaux, les modes de

1 prestation de services les plus efficaces dont
2 l'Internet est un de ces... un de ces modes et le
3 téléphone est un autre de ces modes.

4 Le restant, c'est plus des choses orientées vers la
5 gestion de la main-d'oeuvre.

6 Q Je vous montre RRQ-7, qui est le plan d'action.
7 Encore une fois, est-ce qu'il y a des passages ou
8 quelque chose qui vous guide dans vos besoins
9 informatiques?

10 R Tout à fait.

11 Q Pouvez-vous me pointer les passages pertinents?

12 **M^e LOUIS ROBILLARD,**

13 **pour la défense :**

14 Là, vous avez changé de document?

15 **M^e MARC-AURÈLE RACICOT,**

16 **pour la demande :**

17 Oui, on est à RRQ-7.

18 R Il y a encore l'enjeu 2, ou l'objectif 2 à la page
19 10 où on parle de :

20 **«Transformer nos façons de faire compte tenu de**
21 **l'évolution socio-démographique et**
22 **technologique.»**

23 Ensuite, il y a à la page 15, l'orientation
24 stratégique qui dit de :

25 **«Accroître la performance de l'organisation en**

1 **s'appuyant particulièrement sur les TIC, les**
2 **technologies de l'information et des**
3 **communications, dans un contexte de**
4 **gouvernement en ligne et de services partagés.»**

5 Ce sont les éléments qui viennent supporter ou
6 appuyer les... les projets que nous mettons de
7 l'avant.

8 Q Merci.

9 Je vais passer rapidement. Est-ce que - RRQ-8, est-
10 ce que vous avez déjà vu ce document-là?

11 R Moi personnellement, non.

12 Q Non? Je vous présente ici la pièce R-4, avez-vous
13 déjà pris connaissance de ce guide?

14 R Tout à fait.

15 Q À quel moment vous en avez pris connaissance?

16 R ...

17 Q Pour la première fois?

18 R Lors de sa publication probablement, là.

19 Q Je vous montre aussi les pièces R-5 et R-6.

20 R J'ai vu R-6, mais je n'ai jamais vu R-5.

21 Q Et le guide R-4, comment l'utilisez-vous dans votre
22 fonction?

23 R Ben, c'est un guide qui vient présenter un peu la
24 démarche - pas la démarche, mais les... les
25 grandes, je dirais les grands paramètres de ce

1 qu'est le logiciel libre et on a utilisé ça comme
2 étant vraiment comme un document qui est
3 disponible, qu'on peut consulter, mais sans plus.

4 Q Je vous montre ici le document R-9 qui est un
5 courriel de monsieur Nadeau, avez-vous déjà vu le
6 document?

7 R Oui.

8 Q Est-ce que vous vous souvenez d'avoir été consulté
9 par monsieur Nadeau avant la transmission de ce
10 courriel?

11 R Personnellement, je me souviens pas, mais je crois
12 que des gens dans mon équipe ont sûrement contribué
13 à l'argumentaire.

14 Q La pièce R-11, qui est un autre courriel de
15 monsieur Nadeau.

16 R Oui, j'ai pris connaissance de ce document, oui.

17 Q À l'époque, avant que ce document-là soit envoyé ou
18 après?

19 R Avant.

20 Q Avant?

21 Vous avez été consulté directement pour le...

22 R Pour celui-là je me rappelle, oui.

23 Q O.K. Là, on voit, le document fait référence à...
24 le courriel fait référence à des documents.

25 R Oui.

1 Q Puis je comprends que ça, c'est des... ça fait
2 référence à des liens à l'interne?

3 R Oui. Ce sont des documents qui sont disponibles sur
4 notre Intranet.

5 Q Sur Intranet?

6 R Oui.

7 Q O.K. Est-ce que ces documents-là sont déjà inclus
8 dans les engagements?

9 R Non.

10 Q C'est d'autres documents, ça?

11 R Oui. C'est une série de... deux cent cinquante
12 (250), entre deux cent cinquante (250) et quatre
13 cents (400) documents.

14 Q C'est possible de les avoir en format électronique?

15 R S'il faut que je les dépose, oui, là.

16 Q Ben, je vais demander l'engagement - on est rendu
17 à où, là?

18 **M^e KARIM RENNO,**

19 **pour la mise en cause Microsoft :**

20 Non, mais est-ce bien pertinent?

21 **M^e LOUIS ROBILLARD,**

22 **pour la défense :**

23 Attendez une minute! C'est quoi, c'est quoi ces
24 documents-là?

25

1 **M^e MARC-AURÈLE RACICOT,**

2 **pour la demande :**

3 Q Ben, c'est...

4 R C'est des articles principalement dans un des...
5 dans un des hyperliens, ce sont des articles de
6 veille...

7 **M^e LOUIS ROBILLARD,**

8 **pour la défense :**

9 Q O.K.

10 R ... qui touchent le logiciel libre, qui vont
11 toucher tous les domaines des technologies.
12 Et dans le second, c'est plus spécifique du côté du
13 logiciel libre, on se tient informé de ce qui se
14 passe dans ce monde-là.

15 **M^e MARC-AURÈLE RACICOT,**

16 **pour la demande :**

17 Q C'est parce que c'est... la...

18 R Mais c'est... c'est volumineux.

19 Q ... la pertinence - oui, je comprends, mais la
20 pertinence :

21 **«Concernant la recherche sérieuse et**
22 **documentée, celle-ci repose sur les points**
23 **suivants...»,**

24 puis là, vous nous listez une série de points...

25 R Oui.

18 décembre 2008

1 Q ... et ça fait partie de votre soutien, ben, votre
2 argumentation que ça soutient votre
3 justification...

4 R Oui.

5 Q ... de la recherche sérieuse et documentée.
6 Donc, engagement numéro 7, je vous demanderais de
7 nous produire les documents dont il est fait
8 référence, là, dans... à la pièce R-11.

9 **M^e LOUIS ROBILLARD,**
10 **pour la défense :**

11 La pièce R-11 est en date de quand?

12 **M^e MARC-AURÈLE RACICOT,**
13 **pour la demande :**

14 Du dix (10) janvier deux mille huit (2008).

15 **M^e LOUIS ROBILLARD,**
16 **pour la défense :**

17 Q Il faudrait avoir la... - ça, si je comprends bien,
18 c'est une liste de documents qui est mise à jour,
19 là. Donc, les documents qui seront postérieurs à
20 ça... est-ce que c'est des documents papiers,
21 électroniques, c'est comment?

22 R Actuellement, c'est sous format numérique.

23 Q Sur format numérique.

24 Si on vous fournit ça sur format numérique...
25

18 décembre 2008

1 **M^e MARC-AURÈLE RACICOT,**

2 **pour la demande :**

3 Si c'est sur format numérique et lisible, parce que
4 je sais pas si ça prend un logiciel spécial ou un
5 logiciel propriétaire, pourvu qu'on ait
6 l'équipement pour pouvoir le lire, il y a pas de
7 problème que ce soit...

8 **M^e LOUIS ROBILLARD,**

9 **pour la défense :**

10 Q Ben, c'est... c'est en TIF, ça?

11 R C'est tout du Word.

12 Q C'est tout du Word?

13 R Hum.

14 Q C'est en Word tous ces documents-là?

15 R Oui.

16 Q Êtes-vous capable de lire du Word, maître Racicot?

17 **M^e MARC-AURÈLE RACICOT,**

18 **pour la demande :**

19 On va s'arranger.

20 **M^e LOUIS ROBILLARD,**

21 **pour la défense :**

22 Bon. On va transmettre ça...

23 R Il y a peut-être quelques documents PDF, là, mais
24 je vous dirais généralement c'est des documents
25 Word.

18 décembre 2008

Int. (M^e Racicot)

1 Q Donc, ça va être transmis sous forme électronique,
2 d'accord, on se comprend bien, à votre adresse de
3 courriel du mieux qu'on...

4 **M^e KARIM RENNO,**

5 **pour la mise en cause Microsoft :**

6 À son adresse courriel, ça, ça va rebondir.

7 **M^e LOUIS ROBILLARD,**

8 **pour la défense :**

9 Ben, courriel, ça va être lourd.

10 **M^e MARC-AURÈLE RACICOT,**

11 **pour la demande :**

12 Courriel, là...

13 **M^e KARIM RENNO,**

14 **pour la mise en cause Microsoft :**

15 Ça va rebondir, là, ça va...

16 **M^e MARC-AURÈLE RACICOT,**

17 **pour la demande :**

18 Non, courriel, je pense que si vous pouvez nous le
19 donner sur CD...

20 **M^e LOUIS ROBILLARD,**

21 **pour la défense :**

22 O.K.

23 **M^e MARC-AURÈLE RACICOT,**

24 **pour la demande :**

25 ... j'apprécierais, parce que là, j'ai... j'ai peur

1 que ça...

2 **M^e LOUIS ROBILLARD,**

3 **pour la défense :**

4 On va mettre ça - on a des graveurs - sur CD.

5 **M^e MARC-AURÈLE RACICOT,**

6 **pour la demande :**

7 On va arrêter l'Internet!

8 **M^e LOUIS ROBILLARD,**

9 **pour la défense :**

10 Sur CD, excusez! Sur CD, O.K.

11 **M^e MARC-AURÈLE RACICOT,**

12 **pour la demande :**

13 Q Je vous montre ici la pièce R-13, une lettre signée
14 par monsieur Louis Larouche en date du vingt-quatre
15 (24) janvier deux mille huit (2008). Avez-vous vu
16 ce... connaissez-vous le document? L'avez-vous déjà
17 vu?

18 R Je connais ce document, oui.

19 Q Avez-vous assisté monsieur Larouche pour la
20 préparation de cette lettre?

21 R Non.

22 Q Dans la lettre, on peut lire :

23 **«Ainsi, en accord avec les recommandations des**
24 **spécialistes tant à l'interne qu'à**
25 **l'externe...»**

1 Savez-vous de quels spécialistes qu'on parle?

2 R Il y a des ressources externes qui travaillent dans
3 mon unité administrative, il y en a qui travaillent
4 dans notre... dans notre direction de systèmes
5 d'information, je présume qu'on fait référence à
6 ces... à ces personnes.

7 Q Qui fait rapport, ben, pour monsieur Larouche, est-
8 ce que vous, vous faites rapport à lui? Qui fait
9 rapport à monsieur Larouche pour qu'il puisse
10 préparer une lettre du genre?

11 R C'est mon patron qui a fait les démarches, Marc
12 Landry.

13 Q Et monsieur Landry, lui, s'informe auprès de qui
14 pour envoyer l'information à monsieur Larouche?

15 R Généralement auprès de moi.

16 Q Bon. Donc, là ici, on a... on fait référence à des
17 spécialistes tant à l'interne qu'à l'externe.

18 R Oui.

19 Q Donc, quand on parle d'interne, je suppose que
20 c'est des gens qui travaillent dans votre unité?

21 R Des gens, des employés de la Régie des rentes, oui.

22 Q O.K. Et... - mais dans votre unité, là, vous parlez
23 de la Régie des rentes, mais est-ce que c'est
24 dans... ou c'est...

25 R Oui, les spécialistes technologiques sont dans mon

1 unité administrative, oui.

2 Q O.K. Et à l'externe, savez-vous de qui on parle?

3 R Je ne peux pas répondre à ça, je le sais pas.

4 Q Donc, on consulte des experts à l'externe sans
5 passer par les experts à l'interne, c'est ça que je
6 comprends?

7 R Non, je le sais pas, je ne... je suis pas capable
8 de répondre à cette question-là.

9 Q O.K. Je vais juste... la RRQ, si elle fait affaire
10 avec un expert à l'externe...

11 R Oui.

12 Q ... l'expert externe, pour s'informer des besoins
13 technologiques à la RRQ...

14 R Oui.

15 Q ... cet expert externe là va aller chercher son
16 information où?

17 R Auprès des gens qui sont des spécialistes
18 technologiques à la Régie des rentes.

19 Q Et qui sont ces experts technologiques? Vous avez
20 dit tantôt que c'était sous votre...

21 R Il peut en avoir...

22 Q ... votre unité?

23 R Oui, mais il y en a aussi dans des projets
24 d'entreprise, il y en a... dans mon unité, j'ai
25 quarante-deux (42) personnes et on est trois cents

1 (300), alors vous comprendrez que des experts, il
2 y en a un petit peu dans d'autres sphères
3 d'activités.

4 Q Non, mais je pense que c'est quand même quelque
5 chose d'important, là, parce que ici, on...

6 **M^e LOUIS ROBILLARD,**
7 **pour la défense :**

8 Il vous a donné sa réponse.

9 **M^e MARC-AURÈLE RACICOT,**
10 **pour la demande :**

11 Q Donc, avez-vous vu, en tant que directeur, là,
12 avez-vous vu passer des rapports d'experts?

13 R Non.

14 Q Vous avez rien vu passer, aucune expertise de
15 l'externe?

16 R Personnellement, non.

17 Q Dans la pièce R-13, monsieur Larouche indique que :

18 **«L'utilisation du logiciel libre ne satisfait**
19 **pas les besoins de base de la RRQ.»**

20 Pour s'informer des besoins de base, il consulte...
21 il va consulter qui, monsieur Larouche?

22 R En principe, il devait me consulter.

23 Q Donc, est-ce qu'il vous a consulté à ce niveau-là
24 pour savoir quels étaient les besoins de base de la
25 RRQ?

18 décembre 2008

Int. (M^e Racicot)

1 R Comme je vous ai mentionné, c'est mon patron qui a
2 préparé le projet de lettre avec - pour monsieur...
3 pour monsieur Larouche.

4 Q O.K. Donc, vous, avez-vous communiqué à votre
5 patron, en détail ou dans un document, quels
6 étaient les besoins de base de la RRQ?

7 R Les besoins, non.

8 Q Est-ce que, au sein - dans votre unité, avez-vous
9 un document qui décrit vos besoins en informatique?

10 R Nos besoins informatiques? Votre question est
11 vaste.

12 Q Mais quand vient le temps de faire... ben là, dans
13 ce cas-là, l'acquisition de trois (3) logiciels,
14 vous avez besoin de savoir c'est quoi que vous avez
15 besoin de faire...

16 R Oui.

17 Q ... pourquoi le faire, puis...

18 R Oui.

19 Q ... vous avez besoin de vous guider, là...

20 R Tout à fait.

21 Q ... vous pouvez pas juste penser...

22 R Tout à fait.

23 Q ... juste changer la couleur des murs, là, il faut
24 savoir pourquoi on le fait.

25 R Oui.

1 Q Donc, dans ce cas-là, vous devez avoir un document
2 dans lequel vous décrivez les besoins, qu'est-ce
3 qui... qui peut rencontrer les besoins, qui les
4 rencontre pas, il faut que ça soit à quelque part,
5 là?

6 R Dans le cas qui nous concerne, le besoin était
7 d'acquérir ces trois (3) logiciels-là, c'est ce qui
8 est documenté, le besoin était d'avoir accès à ces
9 trois (3) logiciels-là.

10 Q Mais avant d'arriver à la décision que c'était ces
11 trois (3)-là, où avez-vous... il faut que vous
12 décriviez vos besoins?

13 R On n'a pas décrit l'ensemble de nos besoins,
14 l'ensemble des fonctionnalités d'un logiciel de
15 traitement de texte, on a regardé ce qu'on... d'où
16 on partait, d'où on évoluait, on a regardé le
17 marché puis on a identifié que c'étaient les trois
18 (3) produits qui nous permettaient de rencontrer
19 les attentes de la... de la Régie.

20 Q Quelles étaient les attentes de la Régie?

21 R La continuité des opérations, ne pas perturber les
22 opérations, ne pas perturber le centre
23 d'assistance.

24 Q Donc, quelles étaient - vous avez dû avoir une
25 description de vos opérations en relation avec les

1 besoins techniques?

2 R Je comprends mal le sens de votre question.

3 Q C'est que vous me ramenez, vous me dites qu'il y a
4 aucun document - que le seul besoin que vous aviez,
5 c'était d'acquérir les logiciels. C'est ça que je
6 comprends, là, de...

7 R Dans le cadre du projet qu'on avait, le seul...

8 **M^e LOUIS ROBILLARD,**

9 **pour la défense :**

10 Maître Racicot, vous revenez en arrière,
11 monsieur... monsieur Bouret a dit dans sa réponse,
12 en complément, qu'il y avait aucune description de
13 toutes les fonctionnalités. Si c'est ça que vous
14 voulez savoir...

15 **M^e MARC-AURÈLE RACICOT,**

16 **pour la demande :**

17 Oui, fonctionnalités au point de vue logiciels,
18 mais moi, je parle - là, après ça...

19 **M^e LOUIS ROBILLARD,**

20 **pour la défense :**

21 Des besoins.

22 **M^e MARC-AURÈLE RACICOT,**

23 **pour la demande :**

24 ... on est rentré dans les besoins opérationnels,
25 tout ça.

1 Q Donc, vous devez avoir une description de tel
2 centre a besoin de faire telle affaire, telle
3 affaire, telle affaire, on a besoin de tel
4 équipement pour telle affaire, telle affaire, cet
5 équipement-là doit être capable de faire telle
6 affaire, telle affaire?

7 R On a tout fait ce travail-là, effectivement.

8 Q Bon. Vous avez une copie de ce document-là?

9 R Ben, ça fait partie de tous les documents que je
10 vous ai mentionnés tantôt, que je vais déposer dans
11 l'engagement numéro 1.

12 Q O.K. Donc, ça va faire partie de tous les
13 documents, la description de vos besoins?

14 R L'étude d'impact, notre parc, les logiciels qu'on
15 a...

16 Q O.K.

17 R ... tout ça est documenté.

18 Q O.K. Donc, dans le document RR-1... - oui, avant de
19 vous montrer les pièces, je vais vous poser la
20 question directement : dans tous les documents qui
21 ont été produits par la Régie et dans la défense -
22 vous avez lu la défense de la Régie des rentes?

23 R Oui.

24 Q On voit le terme «mise à jour», on voit le terme
25 «mise à niveau» - j'ai un autre document que je

1 vais vous montrer aussi.

2 Donc, les termes «mise à jour, mise à niveau,
3 projet de migration, remplacement», pour vous, ces
4 quatre (4) termes-là, est-ce que c'est la même
5 chose, ou que veut dire chacun des termes?

6 R La mise à niveau, c'est qu'on met à niveau notre
7 plate-forme technologique d'une situation X à une
8 situation Y. La mise à jour, c'est la mise à jour
9 des logiciels de cette plate-forme-là. La
10 migration, pour moi, c'est la migration des
11 applications de l'ancienne plate-forme vers la
12 nouvelle. Ce sont des termes qui sont, en ce qui me
13 concerne, des synonymes.

14 Q Projet de migration est synonyme avec...?

15 R Pour moi, la migration et la mise à niveau, c'est
16 synonyme, c'est... ce sont des termes différents
17 qui ont été utilisés pour faire le même... réaliser
18 le même projet.

19 Q Et remplacement, ce serait synonyme aussi avec...

20 R Bon, le remplacement, c'était spécifiquement le
21 remplacement des postes de travail, il y avait des
22 PC qui étaient désuets et on les a remplacés.

23 Q Et quand on parle de mise à jour?

24 R La mise à jour, pour moi, c'est la mise à jour des
25 logiciels de la plate-forme des postes de travail

1 que nous avons à la Régie, les quelque deux cent
2 soixante-quinze (275) logiciels que nous avons mis
3 à jour.

4 Q Toujours à... la mise à jour, c'est à l'intérieur
5 d'une même plate-forme?

6 R Toujours à l'intérieur de la même plate-forme.

7 Q Vous avez devant vous la défense de la Régie des
8 rentes et, au paragraphe 18, il est fait référence
9 à un processus d'évaluation rigoureux.

10 R Hum.

11 Q Donc, dans votre processus d'évaluation rigoureux,
12 c'est quoi les critères que vous avez établis?

13 R La réglementation nous oblige à faire une étude
14 sérieuse et documentée, c'est ce que nous avons
15 fait.

16 Q Mais vous, avez-vous établi des critères pour
17 savoir... évaluer? Parce qu'une évaluation, ça se
18 fait sur la base de critères...

19 R Ben, l'évaluation devait tenir compte des coûts,
20 l'évaluation devait tenir compte de la continuité
21 des opérations, de l'analyse de risque, de notre
22 patrimoine technologique et applicatif, devait
23 tenir compte aussi de la... l'expertise que nous
24 avons, donc devait tenir compte de ces critères
25 pour en arriver à identifier la solution qui nous

1 permettait de rencontrer ces... ces objectifs-là.

2 Q Donc, quand dans le paragraphe 18 on parle d'étude
3 sérieuse et documentée, et au paragraphe 22 on
4 parle... on parle d'étude aussi...

5 R Attendez un petit peu, je vais lire, là.
6 C'est l'étude qu'on a parlé tantôt, celle avec
7 les... les données, les... les annexes.

8 Q O.K. O.K. Ça, c'est au paragraphe 22, c'est celle
9 avec les annexes?

10 R Oui, tout à fait.

11 Q RRQ-5 plus annexes. Merci.

12 **M^e KARIM RENNO,**

13 **pour la mise en cause Microsoft :**

14 On attend vos questions, maître Racicot. Moi, tout
15 ce que je peux noter, c'est que c'est un document
16 qui est postérieur...

17 **M^e LOUIS ROBILLARD,**

18 **pour la défense :**

19 Oui.

20 **M^e KARIM RENNO,**

21 **pour la mise en cause Microsoft :**

22 ... à l'institution des procédures.

23 Alors, je peux pas imaginer la pertinence, mais
24 ceci étant dit, je dois attendre vos questions
25 avant de savoir si j'ai raison ou tort.

18 décembre 2008

1 **M^e MARC-AURÈLE RACICOT,**

2 **pour la demande :**

3 Q Premièrement, est-ce que vous connaissez le
4 document?

5 R C'est moi qui l'ai préparé.

6 Q Dans le document, qu'est-ce que veut dire FGTI?

7 R Le forum des gestionnaires en technologies de
8 l'information.

9 Q Est-ce que ce document-là a été préparé suite au
10 processus, ben, l'acquisition des trois (3)
11 logiciels? Est-ce que c'est...

12 R Ç'a absolument rien à voir avec ça.

13 Q Ce document-là a rien à voir avec l'acquisition des
14 trois (3) logiciels?

15 R Non. Ce document-là, ç'a été préparé à la demande
16 des... des instances du FGTI pour que la Régie
17 aille présenter son expérience d'implantation de
18 ces technologies.

19 Q Mais... O.K., je comprends. Mais ce qui... quand on
20 parle migration à Vista et Office 2007, vous faites
21 référence à quelle action, je veux dire, à quel
22 processus? Vous avez obtenu ces... la migration a
23 été faite... à quel processus?

24 R Je fais référence au projet de mise à niveau de la
25 plate-forme technologique qu'on a exécuté à la

18 décembre 2008

1 Régie des rentes.

2 Q O.K. Vous dites c'était le projet - c'est parce
3 qu'on a arrêté, là - vous parlez c'est dans le
4 cadre du projet de migration?

5 R C'est le projet de mise à niveau de la plate-forme
6 technologique.

7 Q O.K. Est-ce que c'était le projet dont vous étiez
8 chargé de projet, qu'on a identifié plus tôt?

9 R C'est le projet dont j'étais le promoteur, je suis
10 allé présenter les résultats à un forum.

11 Q Donc, là, vous présentez les résultats du projet?

12 R Oui.

13 **M^e LOUIS ROBILLARD,**

14 **pour la défense :**

15 Ça fait qu'on formule une **objection** : les résultats
16 du projet, c'est pas... c'est...

17 **M^e MARC-AURÈLE RACICOT,**

18 **pour la demande :**

19 Non, c'est pas... c'est pas pour le résultat du
20 projet que c'est l'identification du projet qui
21 m'intéresse ici.

22 **M^e LOUIS ROBILLARD,**

23 **pour la défense :**

24 Oui, mais...

25

18 décembre 2008

Int. (M^e Racicot)1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

M^e KARIM RENNO,

pour la mise en cause Microsoft :

Mais est-ce que vous avez l'intention de produire le document ou pas?

M^e LOUIS ROBILLARD,

pour la défense :

C'est ça.

M^e MARC-AURÈLE RACICOT,

pour la demande :

Ben, écoutez...

M^e LOUIS ROBILLARD,

pour la défense :

Il vient de décrire que c'est un bilan...

M^e MARC-AURÈLE RACICOT,

pour la demande :

Si vous voulez, moi...

M^e LOUIS ROBILLARD,

pour la défense :

... du projet, pas de pertinence.

M^e MARC-AURÈLE RACICOT,

pour la demande :

Si vous voulez, je suis prêt à produire la page 1.

M^e KARIM RENNO,

pour la mise en cause Microsoft :

Moi, je... moi, je m'objecte à tout le document...

18 décembre 2008

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

M^e LOUIS ROBILLARD,

pour la défense :

C'est ça.

M^e MARC-AURÈLE RACICOT,

pour la demande :

Ben, c'est...

M^e KARIM RENNO,

pour la mise en cause Microsoft :

C'est à vous, c'est à vous...

M^e MARC-AURÈLE RACICOT,

pour la demande :

C'est pas...

M^e KARIM RENNO,

pour la mise en cause Microsoft :

Maître Racicot, je veux pas... moi, je vous force pas à faire des concessions, là! Moi, moi, je vous dis c'est un document dont je ne vois pas la pertinence.

M^e MARC-AURÈLE RACICOT,

pour la demande :

Non, moi, la pertinence, je vous le dis, là, tout de suite, c'est juste au niveau de comment on identifie le projet, on parle d'un projet de migration, *that's it*.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

M^e KARIM RENNO,

pour la mise en cause Microsoft :

C'est pas plus pertinent, je veux dire, c'est pas... c'est pas...

M^e MARC-AURÈLE RACICOT,

pour la demande :

Ben, c'est très...

M^e KARIM RENNO,

pour la mise en cause Microsoft :

Ben non!

M^e MARC-AURÈLE RACICOT,

pour la demande :

C'est très pertinent parce que l'avis d'intention, on parle de - toute la terminologie est très importante dans ce dossier-là.

Ici, on identifie le projet comme étant un projet de migration, alors je crois que c'est très très très, très pertinent à notre dossier.

M^e KARIM RENNO,

pour la mise en cause Microsoft :

Je vais... je vais vous répéter ce que je vous ai déjà dit, maître Racicot, ça me dérange énormément quand vous me coupez quand je parle. Faites-moi, s'il vous plaît, la courtoisie de pas le faire.

La question de savoir si ça rencontre les exigences

1 de l'exception du règlement, c'est une question
2 légale que le juge aura à décider.

3 Que la Régie ait utilisé la terminologie qu'elle
4 veut, ça change absolument rien à la question que
5 la Cour aura à trancher. Que la Régie ait appelé ça
6 une mise à niveau dans tous ses documents, ça veut
7 pas dire que c'est une mise à niveau. Qu'elle ait
8 appelé ça une migration dans tous ses documents, ça
9 veut pas dire que c'est une migration.

10 Je vous répète, je m'objecte au dépôt de ce
11 document-là, il est à l'extérieur de la période
12 pertinente pour les fins du litige. Je vous demande
13 pas de retirer quoi que ce soit, je vous dis je
14 m'objecte.

15 **M^e MARC-AURÈLE RACICOT,**

16 **pour la demande :**

17 Ben, on fera trancher...

18 **M^e CLAUDE JEAN,**

19 **pour la mise en cause Fournitures :**

20 L'objection devant un juge.

21 **M^e MARC-AURÈLE RACICOT,**

22 **pour la demande :**

23 ... l'objection par le juge, là, parce que...

24 **M^e KARIM RENNO,**

25 **pour la mise en cause Microsoft :**

18 décembre 2008

1 Avec plaisir.

2 **M^e MARC-AURÉLE RACICOT,**

3 **pour la demande :**

4 Bon. Ça fait qu'on va - pour les fins du dossier,
5 on va le... on va quand même la coter, là, avec
6 objection.

7 **M^e KARIM RENNO,**

8 **pour la mise en cause Microsoft :**

9 Oui oui!

10 **M^e CLAUDE JEAN,**

11 **pour la mise en cause Fournitures :**

12 Pour fins d'identification, ça va.

13 **M^e LOUIS ROBILLARD,**

14 **pour la défense :**

15 **Objection numéro 1.**

16 **M^e MARC-AURÉLE RACICOT,**

17 **pour la demande :**

18 On va mettre **BB-1**.

19 **M^e LOUIS ROBILLARD,**

20 **pour la défense :**

21 Comment?

22 **M^e KARIM RENNO,**

23 **pour la mise en cause Microsoft :**

24 Bernard Bouret.

25

18 décembre 2008

1 **M^e MARC-AURÈLE RACICOT,**

2 **pour la demande :**

3 Bernard Bouret.

4 Q Dans votre équipe, vous m'avez dit que vous aviez
5 une équipe... ben, un groupe qui était... qui
6 faisait des veilles sur le logiciel libre?

7 **M^e LOUIS ROBILLARD,**

8 **pour la défense :**

9 Excusez, juste pour que ce soit bien clair...

10 **M^e MARC-AURÈLE RACICOT,**

11 **pour la demande :**

12 O.K.

13 **M^e LOUIS ROBILLARD,**

14 **pour la défense :**

15 ... toutes les questions vont être sous réserve
16 pour que le témoin...

17 **M^e MARC-AURÈLE RACICOT,**

18 **pour la demande :**

19 Ah non, mais là, là, je parle plus de...

20 **M^e LOUIS ROBILLARD,**

21 **pour la défense :**

22 Ah! Vous parlez plus de ça? D'accord. C'est beau.

23 **M^e MARC-AURÈLE RACICOT,**

24 **pour la demande :**

25 Non, comme... moi, je vous ai dit c'était quoi

18 décembre 2008

1 que...

2 **M^e LOUIS ROBILLARD,**3 **pour la défense :**

4 Il y a pas de questions, c'est beau.

5 **M^e MARC-AURÈLE RACICOT,**6 **pour la demande :**7 Je vous l'ai dit pourquoi je vous le présentais,
8 là, je vous cache pas pourquoi...9 **M^e LOUIS ROBILLARD,**10 **pour la défense :**11 Ah, O.K., excusez. Je pensais que c'étaient des
12 questions là-dessus.13 **M^e MARC-AURÈLE RACICOT,**14 **pour la demande :**

15 Non non non, je vous l'ai dit pourquoi.

16 **M^e LOUIS ROBILLARD,**17 **pour la défense :**

18 Parfait.

19 **M^e MARC-AURÈLE RACICOT,**20 **pour la demande :**

21 À moins que je puisse élaborer sur la page 1, là.

22 **M^e LOUIS ROBILLARD,**23 **pour la défense :**

24 Pas de problème.

25

1 **M^e MARC-AURÈLE RACICOT,**

2 **pour la demande :**

3 Bon. Donc, on oublie ce document-là, on va
4 continuer.

5 Q Vous m'avez dit que vous aviez un groupe qui
6 faisait une veille sur le logiciel libre, avez-vous
7 d'autres groupes qui travaillent sur d'autres types
8 de logiciels?

9 R Le groupe que je vous parlais tantôt, c'est un
10 groupe qui fait de la veille sur les technologies
11 en général, incluant le monde du libre, incluant le
12 monde Oracle, les autres mondes qu'on peut... qu'on
13 peut connaître, toujours dans le but d'identifier
14 les technologies qui seraient d'intérêt pour la
15 Régie.

16 Q O.K. Donc, dans les rapports on compare, on fait
17 des... la veille ne se fait pas juste au niveau du
18 logiciel libre?

19 R Non, non, non, ça déborde le logiciel libre,
20 effectivement.

21 Q O.K. Sous réserve des engagements, c'est tout pour
22 le moment. Merci!

23
24 **- ET LE DÉPOSANT NE DIT PLUS RIEN -**

25 *********

18 décembre 2008

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10

Je, soussignée, LOUISE DESHARNAIS,
sténotypiste officielle, certifie sous mon
serment d'office que la preuve qui précède
est la transcription fidèle et exacte de mes
notes sténotypiques.

LOUISE DESHARNAIS,
Sténotypiste officielle.